MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général – Service de l'Immobilier Ministériel
Délégation Interrégionale Sud Est
Département de l'Immobilier d'Aix-en-Provence

Aix-en-Provence, le 3 juin 2026

La Cheffe de Département
à
SPOT Développement
455 Chemin du Cèdre
13 140 Miramas

Affaire suivie par : Marion Chartier

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de rénovation du Pôle Territoriale de Formation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Marseille
Décision de validation de l'AVP

Madame, Monsieur,

Le 6 février 2026, vous nous avez remis l'avant-projet de l'opération citée en objet. Lors de la réunion en visioconférence du 12 février 2026, vous avez présenté cet AVP. A la suite de cette réunion, vous nous avez envoyé des compléments les 13 mars, 24 mars, 8 avril et 5 mai 2026. A la suite de ces envois le bureau L2 a réalisé un courrier avec ses observations.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous confirme l'intégration des options suivantes au projet :

- Isolation combles biosourcés pour un montant de 7 350€ HT ;
- ITI biosourcés pour un montant de 42 665€ HT ;
- GTB pour un montant de 35 000€ HT ;
- Brasseurs d'air pour un montant de 10 000€ HT.

Concernant les brasseurs d'air, ils seront intégrés, afin de minimiser autant que possible l'usage de la climatisation et la consommation d'énergie. Le recours à la climatisation doit être techniquement limité : en dessous de 26° C le système de refroidissement doit s'éteindre automatiquement sans que ce paramétrage ne puisse être modifié.

Je vous confirme par le présent courrier que j'approuve cet AVP pour un coût prévisionnel hors taxes de travaux de 881 309,00 € - valeur avril 2026.

Conformément à l'article 7.1.1 du CCAP, l'accusé réception de la présente décision de validation de l'AVP vaut démarrage des éléments de mission suivants, PRO et ACT partie DCE dont le délai est fixé à **4 semaines**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Cheffe du Département de l'Immobilier
Florence CHEHRIAN

Immeuble le Praesidium - 350 avenue du club hippique - 13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04.42.91.30.70 – di.dir-sg-sud-est@justice.gouv.fr
www.justice.gouv.fr